



**BONNE ANNÉE
2021 À TOUS !**

**ENTREPRE-
NEUR :**
1890.BE

P. 3

**UNE MATINÉE
EN PYJAMA**

P. 4

**CONNECTÉ À
LA NATURE**

P. 6

**GENAPPE
PROPRETÉ**

P. 8

**PLAN
CLIMAT**

P. 7





LE MOT DU BOURGMESTRE

Cette année plus que toute autre, notre regard se porte sur l'avenir et sur cette année 2021 qui ne pourra être que plus belle et plus douce à vivre que l'année passée ... C'est vrai que nous sommes tous impatients d'avoir enfin des nouvelles rassurantes et des perspectives de retour à la normale pour les prochains mois.

Sur le plan communal aussi, nous sommes certains que 2021 verra la poursuite et la concrétisation de nombreux projets. La transition énergétique et la propreté publique sont des thèmes importants et actuels que vous allez pouvoir découvrir dans ce journal au travers de quelques projets qui vous sont présentés et qui verront le jour cette année.

Nous avons voté notre budget pour l'année 2021 et grâce à notre bonne gestion financière, nous avons la capacité d'investir pour pas moins de 7 millions d'euros en 2021 dans tous les secteurs et au bénéfice de tous. Grâce à cela, bien d'autres projets seront également à l'honneur en 2021 en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de mobilité douce, d'infrastructures sportives, de transition numérique, ... Nous reviendrons lors d'une prochaine édition de ce journal sur les détails de ce budget 2021 et des investissements prévus pour les prochains mois.

En décembre dernier, nous avons soutenu le commerce local grâce à la distribution en toutes-boîtes d'un guide reprenant les commerces locaux et les établissements horeca qui proposent des livraisons de repas sur commandes. Nous espérons que ce guide vous a permis de réaliser vos achats à Genappe. Il faut continuer à soutenir nos commerçants locaux qui en ont bien besoin.

Plusieurs associations essaient aussi de se réinventer pour continuer à toucher leur public et à maintenir une offre culturelle dont nous avons tant besoin. Découvrez dans ces pages les nouvelles formes que prend la culture à Genappe. Essayez, testez et adoptez !

Bien sûr, la crise sanitaire continue à avoir des impacts sur plusieurs d'entre vous, soit par des cessations d'activités, par du chômage temporaire ou à cause de difficultés liées au manque de contacts sociaux. N'oubliez pas que plusieurs services d'écoute et d'aide sont à votre disposition, dont le CPAS à qui la Ville a octroyé un supplément de dotation de 315.000 € pour faire face à l'augmentation significative dans notre commune des demandes d'aide sociale.

Je termine ces quelques lignes par vous présenter mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle : je vous souhaite une année saine, lumineuse, inventive. Je souhaite que nous puissions nous retrouver dans les lieux et les activités dont nous sommes privés aujourd'hui, que nous puissions retrouver tous nos proches en bonne santé, que nous puissions nous tourner avec confiance et optimisme vers l'avenir. Je vous souhaite une belle et heureuse année 2021.

Gérard Couronné
Bourgmestre

APPARTEMENT À LOUER

La Ville mettra prochainement en location un appartement à « loyer moyen » dans l'immeuble situé rue de Bruxelles 69 au centre de Genappe. La liste de candidats locataires est ouverte. Il s'agit d'un appartement doté de deux chambres, situé au 1er étage. L'immeuble est pourvu de caves individuelles et du chauffage au gaz naturel. Une zone de parking est aménagée à l'arrière du bâtiment.

Les conditions à réunir pour être candidat :

Être une personne isolée ou en ménage et être âgé de 30 ans maximum,

La priorité est accordée aux candidats démontrant un lien avec la

Ville de Genappe ;
Revenu annuel imposable :
Pour une personne seule entre 29.100 € et 45.100 € ; pour un ménage entre 36.400 € et 54.500 € ; à majorer de 2.700 € par enfant(s) à charge(s) ;

Le candidat locataire ne peut pas être propriétaire d'un autre bien et il doit occuper personnellement le bien et ne pas le sous-louer.

L'appartement sera libre au 1er mars 2021. Le loyer mensuel est actuellement de 612,14 € + charges (90 €). La location est consentie pour un bail d'un an reconductible en neuf ans.

Les documents à annexer à l'introduction de la candidature sont les

suivants :

Une attestation de composition de famille. Le dernier avertissement extrait de rôle ou à défaut la dernière fiche de salaire, une photocopie de la carte d'identité, une attestation de non-propriété de bien immobilier (à obtenir auprès du Service de Sécurité juridique de Nivelles).

Si vous êtes intéressés par la location de cet appartement, adressez votre courrier de candidature à Monsieur le Bourgmestre, Espace 2000 n° 3 - 1470 Genappe jusqu'au 31 janvier 2021.

Toute information utile peut être obtenue auprès de Mme LEE-MANS : 067/79.42.32. au Service Urbanisme et Logement.

GROUPE MR

Chers habitants de notre belle commune, cette année particulière nous a poussés à nous rassembler différemment. Les traditionnels repas de famille ont fait place à des moments de retrouvailles beaucoup plus intimes. Ce fut, pour nombreux d'entre nous, le temps de revoir nos priorités pour l'année nouvelle. Les mesures prises par notre gouvernement nous poussent à nous rapprocher de nos petits commerçants, à découvrir de nouveaux endroits et de rencontrer les artisans qui sont à la base de notre alimentation. Au niveau communal, notre groupe a décidé de poursuivre cette voie en proposant des actions innovantes afin d'inciter, tout un chacun à aller dans cette direction, celle du local. Il est toujours plus facile de conseiller, mais agir l'est moins. Notre groupe souhaite poursuivre cette dynamique durant cette année, mais aussi durant toute cette législature. Nos commerces ont souffert et souffrent encore, à nous de les aider !

L'interdiction de nous réunir a également sonné la fin de nos traditionnels vœux. Moment agréable où les bulles servies prolongent les fêtes jusqu'à la fin du mois de janvier. Nous espérons que ce n'est que partie remise et que, dès l'année prochaine, nous pourrions nous retrouver à cette occasion. Cette année, nous faisons le souhait que le tissu associatif puisse à nouveau se développer dans notre ville. Que toutes les activités puissent renaître et que nous puissions y participer en toute sécurité. Toutes les animations mises en route par le Collège communal, par les associations, par des particuliers feront que notre belle Ville revivra et permettra à tous les commerces d'y prendre part ! Sur ces souhaits basés sur la relance, tout le MR local vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2021. Que celle-ci vous apporte la joie, le bonheur et les retrouvailles qui nous ont fait parfois défaut en 2020.

GROUPE CDH

Pour 2021, ayons la force de croire en nos rêves, en nos envies, nous donnerons à nos projets un peu plus de nous-mêmes pour construire un futur qui nous ressemble. Les Mandataires et

le groupe CdH de Genappe vous présente leurs meilleurs vœux de bonheur, de sérénité et surtout de santé pour cette nouvelle année. Prenez soin de vous, prenez soin des autres.

ENSEMBLE À GENAPPE !

ENSEMBLE on ira plus loin !
Tournons vite la page de l'année 2020 et formons le vœu que 2021 amènera plus de sérénité et de projets pour chaque citoyen de Genappe. Le début de l'année sera encore masqué et respectueux des distanciations sociales pour un mieux collectif ! Courage à chacune et chacun ! Il sera important d'évaluer les événements

que nous venons de traverser, car avec ces vagues successives, il faudra adapter notre mode de vie. Espérons que ce sera pour un « plus » solidaire, local, participatif et durable ! Le groupe ENSEMBLE continue à travailler de façon virtuelle. N'hésitez à nous rejoindre ou nous interpeller :
genappe2018@gmail.com
0472/07.07.17

ECOLO GENAPPE

#Créonsdemain vous présente ses meilleurs vœux

Depuis presque un an, nous sommes particulièrement bousculés, touchés, meurtris, dans notre façon de vivre et d'aimer. Des fondements, que l'on croyait immuables, sont remis en question. Nous, Ecolo Genappe #Créonsdemain, estimons que la démocratie, l'égalité et la solidarité peuvent et doivent se trouver renforcées à la suite de la crise actuelle. Il nous paraît fondamental que toute l'intelligence et la créativité de notre commune soient mobilisées pour nous permettre de traverser la crise d'une part et préparer l'après crise d'autre part. Toutes les forces politiques en place à Genappe se doivent d'être là, disponibles, à l'écoute et dans l'action. C'est ainsi qu'elles pourront se montrer structurantes et bienveillantes, réalistes et innovantes. Sans oublier, bien sûr, le dialogue permanent avec les citoyens. En 2021, notre vigilance et notre volonté de co-construire se porteront sur de nombreux chantiers : un plan ambitieux de réduction de moitié des déchets, l'autonomie alimentaire par la production locale, l'im-

plantation locale d'une production énergétique renouvelable, l'amélioration de la mobilité, le suivi de « Genappe commune hospitalière » et la solidarité. Nous sommes convaincus que, tous ensemble, nous pourrions consolider des fondations existantes ou en bâtir de nouvelles, pour permettre à la vie de retrouver un rayonnement nouveau ! Enfin pour vous souhaiter la meilleure des années en 2021, quoi de mieux que quelques paroles du grand Jacques que nous nous autorisons à paraphraser. Nous vous souhaitons ainsi des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Nous vous souhaitons des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Nous vous souhaitons de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Nous vous souhaitons de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Enfin...Nous vous souhaitons surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48
067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96
benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19
rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50.
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 22/12/2020

Affaires générales :

- Le conseil a approuvé le rapport d'activité de la maison de l'emploi pour l'année 2020.
- Le conseil a approuvé une convention avec le CPAS portant sur un subside de 500 € en 2021 dans le cadre du Plan de cohésion sociale pour soutenir le projet de table ronde de lutte contre la pauvreté infantile.
- Le conseil a autorisé l'organisation des commissions communales en présentiel ou en distanciel, au choix des présidents et dans le respect des règles sanitaires.

Finances :

- Le conseil communal a approuvé le budget pour l'année 2021. Le budget ordinaire (dépenses courantes) se solde par un résultat positif de 252.000 € à l'exercice propre et de 2.489.000 € avec les exercices antérieurs. Le budget extraordinaire prévoit des investissements à hauteur de 7.154.000 €, financés par emprunts, subsides et utilisation des fonds de réserve.
- Le conseil a approuvé le budget 2021 du CPAS avec une dotation communale de 1.849.000, en augmentation de 315.000 € par rapport à l'année passée pour faire face aux nombreuses demandes d'aide sociale dues à la crise du covid-19.
- Le conseil communal a approuvé le montant de la dotation communale à la zone de secours au montant de 599.366 €.
- Le conseil a approuvé le montant de la dotation communale à la zone de police au montant de 1.610.623 €.
- Le conseil a pris acte du rapport d'activité de l'administration communale pour l'année 2020. Ce rapport est disponible sur le site internet de la ville.
- Le conseil a marqué son accord sur la libération du subside de 25.000 € au centre culturel pour l'organisation des fêtes Louis XI en 2019.
- Le conseil a approuvé une modification budgétaire de la fabrique d'église de Bousval relative à un don de 32.000 € pour la pose de nouveaux vitraux.
- Le conseil a approuvé le compte 2019 de la fabrique d'église de Genappe.

Travaux :

- Le conseil a approuvé l'ouverture et les conditions d'un marché de travaux pour la réfection de voiries en hydrocarboné en 2021 pour un montant de 124.200 € TVAC.
- Le conseil a approuvé l'ouverture et les conditions d'un marché de travaux pour les interventions localisées en voirie en 2021 pour un montant de 125.000 € TVAC.
- Le conseil a approuvé la cession du marché d'étude et de surveillance de la pose d'égouttage aux drèves Micheline et Nantaise à l'INBW.

Urbanisme :

- Le conseil a donné un avis défavorable au projet de révision du plan de secteur de la ville de Nivelles en vue de l'inscription d'une nouvelle zone d'activité économique mixte en extension aux « portes de l'Europe » impliquant une compensation sur le site de la sucrerie à Genappe.
- Le conseil a approuvé l'avant-projet d'abrogation des schémas d'orientation locaux en vigueur sur le site de l'ancienne sucrerie et la demande d'exemption de R.I.E. (rapport sur les incidences environnementales).
- Le conseil a donné un avis défavorable sur une modification de voirie dans le cadre d'un projet d'urbanisation à la rue Dellis à Ways.
- Le conseil a donné un avis favorable sur une modification de voirie dans le cadre d'une construction unifamiliale à la rue Chéniat à Baisy-Thy.
- Le conseil a approuvé le projet d'acte pour l'acquisition d'une parcelle de terrain à Houtain-le-Val en vue d'y aménager une plaine de jeux.

Environnement :

- Le conseil a approuvé un règlement complémentaire de circulation pour placer les 2 nouvelles voies vertes en circulation réservée aux piétons, cyclistes, cavaliers et charroi agricole. Il s'agit des voies vertes à Houtain-le-Val, la prolongation de la rue de la Tourterelle et la rue du Pont à Ways, entre le Ravel et la rue Longchamps.
- Le conseil a approuvé un règlement complémentaire pour prolonger la zone 30 km/h dans le centre-ville dans les voiries dans lesquelles la mesure est actuellement en vigueur à titre d'essai.
- Le conseil a approuvé la candidature de la Ville à l'appel à projet « Wallonie cyclable » en vue de décrocher un subside de 500.000 € pour des aménagements en faveur de la mobilité cyclable.

1890.BE, UN SITE DÉDIÉ AU MONDE ENTREPRENEURIAL !

Le 1890.be est la porte d'entrée régionale unique d'information et d'orientation pour les entrepreneurs wallons. Ce service propose de fournir aux entrepreneurs une information sur les différents aspects liés à l'exercice d'une activité économique (accompagnement, financement, aides financières pour la création ou le

développement d'une activité, de formation pour le personnel, de prestations de services, etc.); Et d'orienter les entrepreneurs ou futurs entrepreneurs vers le bon interlocuteur parmi le réseau wallon des partenaires publics mais aussi parmi les interlocuteurs relevant du privé. Pour ce faire, le 1890 se veut être en contact permanent

avec les organismes publics et entreprises ou associations privées qui forment, accompagnent, financent ou soutiennent les entrepreneurs wallons.

Vous y trouverez également : une boîte à outil des aides et mesures économiques et des infos sur les indemnités covid-19 aux entreprises ...



DÉMÉNAGEMENT IMMINENT POUR LE BUG-1 !

Le projet est sur les rails depuis de longs mois et, depuis le premier confinement, les travaux sont en cours : bientôt, la Maison de jeunes bénéficiera de tous nouveaux locaux !

Grâce aux interventions conjointes de la Ville de Genappe, et de l'appel à projet de la Wallonie favorisant le réemploi de matériaux et la valorisation de filières locales, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Province du Brabant wallon, les jeunes pourront profiter de l'ancienne conciergerie située au Carrefour culturel Le 38.

Le chantier a débuté le 26 août 2019. La partie "conciergerie" du bâtiment a été aménagée à l'étage en deux bureaux et une toilette d'une superficie de 52 m².

Au rez-de-chaussée la nouvelle partie du bâtiment est composée d'une salle, d'une toilette pour

personne à mobilité réduite ainsi qu'une petite cuisine.

L'ancienne partie du bâtiment d'une superficie de 30 m² fera office de scène lors d'événements.

Le marché a été attribué pour le lot 1 : (gros œuvre) à la société Général Travaux de Fleurus pour un montant de 182.807€.

Le lot 2 : (parachèvement peinture) a été attribué à la société d'économie sociale "Chantier" de Charleroi pour un montant de 5.343 €

Le projet a bénéficié de subsides du SPW dans le cadre du projet « écobâtis » pour un montant de 80.000 € et d'un subside de la Fédération Wallonie Bruxelles pour un montant de 11.774 €. Le projet de rénovation et de construction de l'annexe est supervisé par l'architecte Thomas Van Holm.

La proximité avec les autres associations du 38 (le Centre culturel, les Ateliers du Léz'Arts, le Relais

du Visiteur) favorisera le développement de nombreux partenariats et permettra aux jeunes d'approcher ces structures.

Anciennement au n°14 de la rue de Bruxelles, la Maison de jeunes ne disposait pas d'espace extérieur. Ce ne sera plus le cas désormais avec le magnifique parc du 38. Les jeunes profiteront également d'une salle d'accueil polyvalente flambant neuve une scène permettant l'organisation de concert ou de spectacles ainsi qu'une petite cuisine et de nouveaux sanitaires. La rénovation de l'ancienne partie de la conciergerie abritera le bureau des animateurs et des espaces pour la tenue des ateliers.

L'équipe espère pouvoir rouvrir rapidement les lieux aux jeunes après cette longue période de restrictions !

LES ÉQUIPES DU 38, CARREFOUR CULTUREL, VOUS SOUHAITENT DE PÉTILLANTES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !



38.000 SUPER BEAUX MOMENTS

UN STAGE DE STREET ART ET D'ILLUSTRATION

En février 2021, les mots seront à l'honneur au 38, Carrefour culturel, lors d'un week-end dédié à la littérature et à l'oralité* initié par le Centre culturel. Les détails de l'événement vous seront présentés dans la prochaine édition du journal, mais notez déjà qu'en lien avec cette thématique, les Ateliers du Léz'Arts proposeront un stage aux enfants et aux ados, de 10 ans et plus.

Animé par Mélanie Mertens, le groupe partira à la découverte de l'univers de l'illustration et du Street Art, avec pour objectif

d'investir l'espace public.

Le stage, gratuit, se tiendra du 15 au 19 février 2021. Réservation indispensable au 0488/899.378 ou à cecgenappe@gmail.com.

(* Dans le cadre de l'appel à projets « Le salon du livre tout proche, une initiative de la Province du Brabant wallon »).

Renseignements :

Stage Street Art et illustration, du 15 au 19 février 2021, de 9h à 16h. Aux Ateliers du Léz'Arts, 38 rue de Bruxelles à Genappe. C'est gratuit !



UNE MATINÉE EN PYJAMA AU CENTRE CULTUREL

Le dimanche 31 janvier sera placé sous le signe de la douceur, avec un moment cinéma dédié aux enfants dès 3 ans. Laissez-les en pyjama et, apaisés par leur doudou, ils pourront découvrir leurs premiers courts-métrages d'animation tout seuls ! Rendez-vous à 9h au 38, Carrefour culturel, pour une projection suivie d'un petit-déjeuner, encore un peu endormi de la nuit... Pour rassurer votre enfant, il peut venir accompagné d'un autre

enfant de moins de 12 ans (cousin, voisin, sœur, frère...) Pour des raisons sanitaires, nous ne pouvons accepter la présence de parents lors de la projection.

Des courts métrages d'animation

"La Chouette entre veille et sommeil" est un programme de films très courts, spécialement destinés aux tout-petits. Ils pourront se laisser bercer par la « Chouette du cinéma », venue leur conter d'étonnantes histoires à la frontière

du rêve et de la réalité. Vie nocturne entre voisins, bisou du soir, vision onirique... autant de thématiques qui les émerveilleront !

Renseignements :

« La Chouette entre veille et sommeil » En pyjama ! Pour les enfants dès 3 ans, accompagnés (s'ils le désirent) d'un autre enfant de moins de 12 ans. Dimanche 31 janvier de 9h à 11h, 3€



optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs



Rue de Ways, 3
1470 Genappe



www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be



067/77.29.33



JE PEUX PAS, J'AI MAGRITTE DU CINÉMA !

En octobre dernier, l'Académie André Delvaux annonçait que l'édition 2021 des Magritte du Cinéma n'aurait pas lieu. Cette année un peu particulière ne sera pas pour autant une année blanche, puisqu'un certain nombre d'actions seront mises en place... Parmi celles-ci, un focus de la Rtbf sur le cinéma belge du 5 au 7 février prochain. Quant aux salles de diffusion habituelles, elles diffuseront des films belges au prix de 1€ la place. Le Centre culturel a décidé de s'associer à cette action en diffusant le jeudi 4 février l'émouvant documentaire « Petit Samedi » de Paloma Sermon-Daï, récompensé du Bayard d'or au dernier FIFF à Namur.

L'histoire

Damien Samedi a 43 ans. Quand il était enfant, dans

son village wallon en bord de Meuse, on l'appelait le "Petit Samedi". Pour sa mère Ysma, Damien est toujours son gamin, celui qu'elle n'a jamais abandonné lorsqu'il est tombé dans la drogue. Un fils qui a, malgré tout, cherché à protéger sa mère. Un homme qui tente de se libérer de ses addictions et qui fait face à son histoire pour s'en sortir...

« En dédoublant le regard sur l'addiction, vue du côté de l'addict et du côté de sa mère, Paloma Sermon Daï livre un film sensible sur la toxicomanie, l'amour filial et maternel, et les deuxièmes, troisièmes, ou quatrièmes chances » Cinévox.

Renseignements :

Projection de « Petit Samedi » de Paloma Sermon-Daï
Jeudi 4 février à 20h au 38, Carrefour culturel, 3€



DES STAGES DE CARNIVAL AUX ATELIERS DU LÉZ'ARTS !

Aux Ateliers du Léz'Arts, ce printemps sera consacré à rattraper les ateliers hebdomadaires pour les ados et adultes qui en ont été privés. Mais ils ne seront pas seuls à nos stages de carnaval !

Ne boudons pas notre plaisir ni le vôtre : Myriam Deru proposera pour les adultes et ados, le stage qui n'a pu avoir lieu à Noël : Carnets de voyage – Divers jeux d'hiver. Du lundi 15 au vendredi 19 février de 9 à 12h. Il s'agit de créer un carnet dans l'univers des hivers blancs. A l'aide d'un conte ou d'une histoire, explorer et redécouvrir pendant une semaine dans les jeux que l'on aimait et que l'on aime peut-être encore pratiquer quand le froid s'installe. Acrylique, aquarelle, gouache, monotype, gravure... l'occasion de découvrir une belle palette de techniques !

En association avec le Centre culturel, nous aurons un stage sur les tags et les mots destiné aux

10 ans et plus, animé par Mélanie Mertens en collaboration avec Didier Dekeyser (voir article à ce sujet). Une recherche drôle autour de la littérature et des mots, des jeux de mots, transcrite ensuite dans l'espace urbain !

Enfin, nous proposons également un stage 'masques' pour les petits (4-7 ans), animé par Corinne Merlin, aux mêmes horaires.

Plus d'infos ? Rendez-vous sur notre site internet !

Des stages de Carnaval aux Ateliers du Léz'Arts !



DE LA FICTION POUR BIEN COMMENCER L'ANNÉE

Depuis quelques saisons, le Centre culturel et le MONTY vous proposent conjointement un ciné-club citoyen, c'est-à-dire, la projection (quasi) mensuelle de films de qualité, sélectionnés pour l'ouverture qu'ils proposent sur différentes thématiques. Après une série de rendez-vous loupés à cause de la pandémie, nous voulions être certains que vous ne ratiez pas le film de janvier. Coup d'envoi de la saison 2021, « J'ai perdu mon corps » de Jérémie Clapin vous sera donc proposé de manière virtuelle. Un long-métrage qui fait se rencontrer, avec une remarquable fluidité, le fantastique et la chronique réaliste.

Comment ça marche ?

Pour la première séance, envoyez d'ores et déjà un mail de réservation à reservation@ccgenappe.be

et vous recevrez un code ainsi que les instructions. Vous pourrez visionner le film quand vous voulez, durant la journée ou la soirée du 14 janvier 2021.

L'histoire

A Paris, Naoufel tombe amoureux de Gabrielle. Un peu plus loin dans la ville, une main coupée s'échappe d'un labo, bien décidée à retrouver son corps. S'engage alors une cavale vertigineuse à travers la ville, semée d'embûches et des souvenirs de sa vie jusqu'au terrible accident. Naoufel, la main, Gabrielle, tous trois retrouveront, d'une façon poétique et inattendue, le fil de leur histoire...

Le film a remporté le Grand Prix de la Semaine de la Critique à Cannes, Cristal du meilleur film à Annecy, et le Grand Prix de l'Ani-

mation du Film Festival à Los Angeles.

En partenariat avec le MONTY. Réservation indispensable au Centre culturel ! 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be

Notez déjà les rendez-vous 2021 : 11 février 2021 « Wildlife » de Paul Dano

11 mars 2021 « Woman at war » de Benedikt Erlingsson

22 avril 2021 « Leto » de Kirill Sebrennikov

20 mai 2021 « Papicha » de Mounia Meddour

Renseignements :

Ciné-club citoyen
« J'ai perdu mon corps » de Jérémie Clapin
Jeudi 14 janvier 2021
Dans votre canapé !



UNE KIDS PARTY SPÉCIALE HIP-HOP !

Nous ne pouvons pas manquer de vous proposer la traditionnelle 'Kids Party' qui vient chaque année se glisser dans notre programmation, pendant les vacances de carnaval. Le concept ? Un moment d'amusement spécialement conçu pour les enfants (parents non admis !)

Cette année, c'est le hip hop

qui investira la salle du 38, Carrefour culturel. Au programme : la découverte de la musique hip hop et une rencontre avec le chorégraphe Alexis Tomasello qui apprendra aux enfants quelques pas de base pour frimer en soirée ! Pour les 6-12 ans, de 19h30 à 21h30. Gratuit ! PPsst : N'oubliez pas de mettre des paillettes ou adopte ton plus chouette look hip-hop !

Renseignements :

Kids Party spéciale hip-hop, gratuit.
Le vendredi 19 février 2021 de 19h30 à 21h30
Au 38, Carrefour culturel
38, rue de Bruxelles à Genappe.
Réservation indispensable au Centre culturel : 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be

TOM-TOIT

TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE



RESTEZ CONNECTÉS AVEC LA NATURE

Lorsque vous vous promenez, vous pouvez vous laisser aller au hasard des rues, n'emprunter que celles que vous connaissez déjà ou encore vous orienter à la boussole sur une carte... Parce que chacun a son mode de promenade préféré, le Relais du visiteur adapte son offre d'itinéraires et les rend disponibles sous différents formats. Ainsi, que vous soyez branchés papier ou plutôt connectés, vous trouverez facilement votre chemin !

A Genappe et dans ses villages, il existe une quinzaine d'itinéraires de promenades balisés. Tous sont repris sur une carte IGN disponible au Relais du visiteur. Mais ce n'est

pas tout ! En surfant sur www.relaisduvisiteur.be, vous retrouverez les descriptifs de ces circuits, quelques photos du parcours, ainsi que leur tracé GPX. Avec votre smartphone, vous pourrez alors télécharger ces tracés et les ouvrir grâce à des applications de randonnée telles que OsmAnd, ViewRanger ou OpenRunner (parmi d'autres), qui vous permettront d'afficher la carte de la promenade sur votre écran.

Au Relais du visiteur, nous utilisons également le site internet et l'application Cirkwi. Ainsi, vous y retrouverez bientôt tous nos circuits avec, en plus de la carte vous indiquant le chemin, des tas d'informations touristiques et historiques concernant votre

parcours, et parfois même, de bonnes adresses pour vous récompenser en fin de promenade !

Et si vous souhaitez encore plus de confort durant votre promenade, l'application izi.TRAVEL est faite pour vous : choisissez votre promenade, activez la géolocalisation de votre smartphone et laissez-vous guider par la voix qui vous indique le chemin à suivre et commente les points d'intérêt touristique ou historique rencontrés en route.

A ce jour, seules quelques promenades sont disponibles sous ces différents formats, mais l'équipe travaille d'arrache-pied pour vous en proposer de nouvelles !



DES NOUVELLES DU PAYS DES 4 BRAS

Après une année pour le moins compliquée, l'activité et les projets développés sur le territoire, tous secteurs confondus, témoignent du dynamisme local, bel et bien présent, indispensable pour relever les nombreux défis de demain. Le GAL poursuit ses missions, dont le soutien aux initiatives locales en matière de développement durable, et prévoit, au programme de 2021, des moments aussi conviviaux qu'enrichissants ! Des questions, des suggestions et des projets à partager avec le GAL ? Contactez l'équipe à communication@paysdes4bras.be et consultez le site www.paysdes4bras.be où trouver aussi les projets développés par/avec le GAL ainsi que les coordonnées des différents chargés de mission. #jemangelocal : parce qu'il y a mille raisons de favoriser les produits et producteurs locaux...

Notre territoire regorge de producteurs et de possibilités de s'alimenter en circuits courts. Pour se motiver à découvrir nos savoir-faire et à renforcer les échanges entre producteurs et consommateurs, le GAL lance la campagne #jemangelocal. Événements, ateliers, conférences, balades ou publications seront lancées et/ou relayés tout au long de l'année 2021. Tenez-vous in-

formé via la page Facebook du Pays des 4 Bras ou sa newsletter. Vous organisez une activité dans ce domaine ? Le GAL peut aider à relayer et diffuser l'information ! Retrouvez d'ores et déjà une soixantaine de producteurs locaux dans le répertoire en ligne sur le site du GAL : www.paysdes4bras.be. Et pour vous y rendre à vélo, n'hésitez pas à consulter aussi sur ce site la boîte à outils de la mobilité douce !

Transformer pour mieux valoriser nos productions maraîchères

Parce que fabriquer du coulis de tomates, de la soupe ou encore des tartinables permet d'augmenter sa marge et de valoriser les surplus de production ou les légumes déclassés, l'équipe du GAL a imaginé un cycle de formations autour de la transformation. Des formations destinées à nos producteurs locaux et d'autres (futurs) professionnels du secteur, qu'ils soient maraîchers, traiteurs ou candidats en reconversion. Les prochains modules devraient se tenir dans les cuisines de l'Abbaye de Villers-la-ville, les mardi 19 janvier et lundi 22 février. Informations et inscriptions sur le site www.paysdes4bras.be/formation ou contactez directement Nicolas, chargé de mission du GAL, à formation@paysdes4bras.be



Les Jardins d'Agricoeur : un espace de formation innovant près de chez vous

Après une première saison plutôt réussie, les Jardins d'Agricoeur, situés à Frasnes-lez-Gosselies, poursuivent ses activités de formation et de reconexion à la terre. Les ateliers, organisés tous les mois durant une demi-journée, offrent un moment de rencontre et d'échanges techniques autour du maraîchage. Retrouvez toutes les infos sur le site www.paysdes4bras.be/formations.



LA CABANE DU COIFFEUR

Genappe est incontestablement une commune dynamique, qui compte de nombreux entrepreneurs qui se lancent dans leur passion et font vivre notre ville. Récemment, Harry Legros a démarré son salon de coiffure pour hommes, la Cabane du Coiffeur, à Bousval, sur le terrain de la ferme de la Distillerie. En attendant qu'il puisse vous y accueillir, nous aimerions vous le présenter :

En tout début de carrière, Harry avait déjà expérimenté la coiffure avant de se tourner vers le bâtiment, son autre domaine d'expertise. Quelques années plus tard, autour d'une discussion avec un ami d'enfance travaillant à la ferme de la Distillerie, il a l'occasion d'installer son salon de coiffure sur le terrain de cette ferme ; une occasion parfaite pour lui qui souhaite accueillir une clientèle locale ! En effet, il aime connaître ses clients et leur offrir une ambiance décontractée. À coup sûr, vous tomberez sous le charme du petit chalet mêlant authenticité

et modernité où il réalisera vos rêves capillaires.

Bien sûr, la crise sanitaire actuelle a perturbé les projets de Harry ; en effet il s'est vu dans l'obligation de fermer seulement 2 semaines après l'ouverture... Toutefois, il peut rester optimiste, ce court laps de temps lui ayant permis de faire le bonheur de ses premiers clients, qui ont sans nul doute déjà parlé de lui à leur entourage ! En effet, notre commune est plutôt propice au bouche-à-oreille, et cela reste la meilleure manière de développer une clientèle. De plus, lorsque les coiffeurs pourront de nouveau ouvrir leurs portes, il y a fort à parier qu'un grand nombre de citoyens seront très heureux d'y faire un tour ! Nous espérons que vous pourrez vous y rendre très prochainement.

Renseignements :

Avenue des Combattants, 175
1470 Genappe
0471/12.76.67



Pattyn
Garage-GENAPPE

Volkswagen Commercial Vehicles ŠKODA SEAT MY WAY

RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71
www.garage-pattyn.be Garage Pattyn Genappe

CEDIMMO REAL ESTATE

Votre agence immobilière proche de vous !

Chée de Bruxelles, 2
1470 Genappe
067 70 07 79
www.cedimmo.be

COURS
COUNTRY DANCE

Professeur de danse country depuis plus de 10 ans, Yvette Demouli, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.

Renseignements:
yvette.demoulin@yahoo.fr
0471/ 11 06 52



DES INITIATIVES ET DU RENFORT POUR LE PLAN CLIMAT ENERGIE COMMUNAL !

Un contrat de performance pour mieux économiser l'énergie !

La mise en place d'un Contrat de Performance énergétique des bâtiments (CPE) devient une pratique de plus en plus utilisée par les communes afin d'optimiser les performances énergétiques de leurs bâtiments. On investit dans la gestion et l'optimisation énergétique pendant une période de 1 à 3 ans pour obtenir des économies conséquentes au bout d'une période de 10 ans.

Le Conseil du mois de novembre dernier vient d'approuver un marché afin de permettre à un bureau d'étude ou à une des sociétés travaillant dans le domaine de la régulation de suivre quelques bâtiments. Il s'agit de porter des actions sur les installations existantes et garantir une efficacité de 20 % et plus sur le total des consommations. Quatre sites sont concernés par cette action : l'école de Baisy-Thy, le hall Omnisport de la plaine Communale, le service Travaux et la crèche « Les Mini-pousses » à Bousval. Les coûts énergétiques 2019 s'élève à 101.742 €. Cet investissement estimé à 50.000 € devrait permettre d'atteindre 20 % d'économie au minimum, et sera rentabilisé en 3 ans. Les économies continueront à s'additionner pour les 10 prochaines années. En cas de non atteinte de l'objectif, des pénalités sont prévues pouvant affecter 35 % du montant total du marché au détriment du soumissionnaire. L'économie en tonnes équivalent CO2 est de 3,44 Tco2e/an (20% sur une consommation de 214.087 kwh pour les 4 sites).



Un Plan de Rénovation énergétique pour les logements sociaux

Notre partenaire, Notre Maison, Société de logements de service public, gère 211 logements publics sur la commune. Un investissement de 320.000 € tvac vient d'être consenti pour le remplacement de 620 châssis pour 98 logements situés dans la cité des Crawannes. L'économie se chiffre à 230.194 kwh/an, soit une réduction de 3,44 Tonnes CO2/an.

Outre cette action, Notre maison vient d'adopter un Plan de rénovation Énergétique pour améliorer la performance énergétique des logements publics, financé par la Société Wallonne du logement. Il s'agit d'un plan de rénovation programmé

de 2021 à 2024 (pour 25.000 logements publics wallons pour un montant de 1,2 milliard).

Notre maison a sélectionné 6 communes du Brabant wallon dont Genappe. Il est donc prévu de rénover 68 logements publics dans le quartier de la Cressonnière et de la Rue Saint-Géry, pour un montant total moyen par maison de 36.000 euros, soit 2,5 millions d'euros au total pour le quartier.

Les travaux concernent l'isolation de la toiture et des façades, le remplacement des châssis, le placement d'une nouvelle chaudière et d'un système de ventilation. Cet investissement nous permet d'avancer de manière significative dans l'axe rénovation des bâtiments résidentiels du Plan Climat Energie et de lutter de manière efficace contre la précarité énergétique.



Rénovation énergétique des Ecoles !

Les projets de rénovation énergétique des bâtiments scolaires ont été retenus par le programme UREBA qui octroie 35% de subsides sur la programmation des travaux. Pour rappel, ce programme est destiné à soutenir les organismes publics locaux qui veulent réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments. Plusieurs démarches destinées à améliorer la performance énergétique de ces bâtiments sont subsidiées. A Genappe, l'école maternelle de Loupoigne a été retenue pour l'isolation de la toiture, le remplacement des châssis, l'isolation intérieure des murs et des plafonds de la dalle sur caves. Pour l'école primaire de Loupoigne, il s'agit de l'isolation des murs par l'extérieur et le remplacement des châssis par double ou triple vitrage. L'école de Baisy-Thy a été retenue également pour la rénovation énergétique de l'ancienne Maison communale pour l'isolation de la toiture, le remplacement des châssis, l'isolation extérieure et des plafonds de la dalle sur caves.

Une pompe à Chaleur pour l'Ecole de Houtain-le-Val

Le conseil communal a approuvé un marché pour placer un système de chauffage par pompe à chaleur pour les divers locaux et classes de l'école de Houtain-Le-Val. L'objectif est d'offrir une régulation

efficace, de réduire drastiquement les consommations d'énergie en visant une réduction de 30 % sur la facture de régularisation annuelle, qui passera de 90 à 60 mégawatt/an. Cette approche permettra également de suivre le système à distance afin d'optimiser ses performances. Avec un coût de 194€ le mégawatt, l'économie visée est une réduction de 30 % des consommations électriques, soit une économie annuelle de 7760 € tvac et de 3,45 T équivalent CO2 par an.



Du renfort au service du climat ...

La candidature de la Ville de Genappe a été sélectionnée et retenue afin de couvrir l'engagement d'une personne pour renforcer la mise en œuvre du Plan d'Action énergie Climat Communal (PAEDC).

Le subside régional correspond à 75 % de la valeur totale du coût des ressources humaines, soit un montant de 33 600 euros. Un soutien à la réalisation d'investissements a été également consenti. Il s'agit d'un montant de 75 000 euros pour un investissement devront couvrir les thématiques de production d'énergie renouvelable (sauf filière photovoltaïque et grand éolien), la mobilité, l'amélioration de la performance énergétique des logements et l'adaptation aux changements climatiques. Le collège déposera le projet de réseau de chaleur prévu à l'Espace 2000.

Cette subvention permettra de renforcer le service énergie, d'accélérer la mise en œuvre du Plan Climat, de communiquer activement autour de cette politique et impliquer davantage les citoyens dans la concrétisation d'actions locales. En adhérant à cet appel, la ville visera à atteindre plus rapidement une partie de ses objectifs de réduction CO2, tout en assurant une transition du travail accompli depuis une dizaine d'années.



Et des citoyens en renfort ... We need you !

En 2016, la Commune de Genappe s'est engagée, dans le cadre de la Convention des Maires, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40% pour 2030. Un Comité de Pilotage (CPPC) et un Comité d'Accompagnement (CAPEC) ont avancé, durant deux ans, sur la constitution d'un Plan Energie-Climat. Depuis lors, le climat et la transition énergétique se sont imposés comme des enjeux centraux de nos politiques publiques. Au point que de nombreuses communes ont maintenant rejoint Genappe dans cet engagement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Bien sûr, cela ne peut se faire sans que la population soit impliquée, et puisse participer, en apportant ses propres idées et projets. La Ville de Genappe a donc en mars 2019, associé les citoyens dans une démarche participative, via la création des « ateliers Energie-Climat ».

Deux ateliers sont en cours de travail : la rénovation du logement (REN), et la sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie, bâtiments du tertiaire et bâtiments communaux (URE).

Ces ateliers sont composés de citoyennes et citoyens désireux de participer au Plan Energie-Climat de Genappe, en réfléchissant à des actions, qui sont proposées au Comité d'accompagnement. Nous souhaiterions renforcer les ateliers avec de nouvelles candidatures ...

Vous avez plein d'idées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur la commune ? Vous avez une expertise à apporter ? La lutte pour le climat vous préoccupe particulièrement ? Vous avez envie de vous investir ? C'est toutes et tous ensemble que nous pourrions agir pour le climat et reprendre en main l'avenir énergétique de Genappe !

La prochaine réunion est prévue le 21 janvier à 18h en visioconférence (Zoom). Rejoignez-nous en envoyant votre candidature pour rejoindre le Comité d'accompagnement (CAPEC), et les ateliers « Energie-Climat » à vincent.girboux@genappe.be !



Les Jardins de Quentin



Création & aménagement de jardins

Terrassement et nivellement
Allées de garage et chemins d'accès
Terrasses et abords de piscine
Murets de soutènement et escaliers
Clôtures et palissades
Taille, élagage et abattage
Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE



PLAN LOCAL PROPRETÉ : APPROUVÉ !

Nous vous en parlions dans nos éditions précédentes, cette fois, c'est fait ! C'est avec plaisir que nous vous annonçons l'approbation de notre Plan Local de Propreté (PLP) par la Région wallonne !

Ce plan prévoit toute une série d'actions en faveur de la propreté publique de notre commune, établi sur base de plusieurs sources d'informations : les expériences de nos collaborateurs Espaces verts, des mesures effectuées avec l'outil Clic 4 WaPP, et vos avis récoltés l'été dernier via la plate-forme en ligne. Nous allons travailler suivants quatre axes principaux : Les emballages alimentaires jetés le long des routes, les mégots de cigarette, les dépôts clandestins et la mobilisation citoyenne en faveur de la propreté publique.

Le Plan Local de Propreté implique évidemment un constat initial et un bilan final de la propreté publique de Genappe, le but étant de

constater une différence dont nous pourrions tous être fiers ! Les acteurs de la propreté publique (aussi bien internes qu'externes) ont donc travaillé sur un diagnostic précis et élaboré un plan d'actions jusqu'au moins 2024. Installation de nouvelles poubelles, nouveaux cendriers, facilitation du tri sont au programme.

Pour certaines de ces actions (achat d'une sableuse anti-graffitis ou de cendriers, par exemple), nous avons répondu à un appel à projets de la Région wallonne qui nous permettra, nous l'espérons, d'obtenir une aide pour leur mise en œuvre. La communication sera aussi renforcée ; et bien sûr nous souhaitons pouvoir accueillir sur notre territoire des événements conviviaux tels que le Grand Nettoyage de Printemps organisé par Be WaPP.

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas

Si ce projet nous permet de mieux gérer nos déchets, son objectif est surtout de réduire drastiquement la création de

déchets. Nous sommes très ambitieux par rapport à notre objectif de zéro déchet et espérons que vous partagez notre enthousiasme.

C'est pourquoi parallèlement à ces actions pour la propreté publique, nous poursuivons aussi notre démarche zéro déchet, notamment via des projets dans nos crèches et lieux sportifs communaux. Pour que cela fonctionne, nous mobilisons les moyens, mais nous avons aussi et surtout besoin de vous. Plus vous serez nombreux à adopter quelques habitudes simples et efficaces (prendre sa gourde au sport est d'une telle évidence !), plus nos efforts collectifs porteront leurs fruits. Evoluons ensemble vers une ville propre et zéro déchet, pour notre bien-être à tous.

Suivez cette rubrique : vous trouverez de nouvelles informations dans les prochains numéros du « Journal de Genappe ».

LA RÉNOVATION URBAINE DE L'ÎLOT MINTENS, ENCORE ET TOUJOURS !

Que se passe-t-il du côté droit de la rue de Charleroi ? C'est comme si plus rien ne bougeait derrière les façades des maisons vides, comme s'il ne se passait plus rien dans ce dossier pourtant tant annoncé et tant attendu ...

Et pourtant !

Nous poursuivons toujours le projet de rénover l'ensemble de l'îlot Mintens.

Après les ateliers citoyens qui ont eu lieu voici déjà un an, le bureau d'étude a travaillé sur un projet ambitieux qui prévoyait la création de nombreux logements. Avant de présenter ce projet au public, le collège a voulu se donner le temps de la réflexion, envisager les objectifs poursuivis par le projet et les moyens nécessaires pour y parvenir. Il est vrai que les questions posées sont nombreuses : comment garder la tranquillité du quartier si on y amène beaucoup de logements ? Comment y amener du parking en suffisance pour les nouveaux habitants mais aussi pour les

habitants actuels et pour les clients des magasins ? Comment privilégier un espace partagé, comment concilier le trafic dans la rue de Charleroi avec de nouveaux logements et donc de nouveaux véhicules ? Comment garder un équilibre entre les frais d'acquisition des parcelles de terrains et la construction de nouveaux logements ? Après mûre réflexion, le collège a demandé au bureau d'étude de remettre l'ouvrage sur le métier et de proposer quelque chose de moins ambitieux : une trentaine de logements maximum, une pression moins lourde sur le quartier, une mise en œuvre plus facile. Nous vous présentons ce nouveau projet dans les prochaines semaines.

Pendant ce délai de réflexion, les choses ne se sont pas arrêtées pour autant.

Dans un premier temps, nous avons relancé une nouvelle opération de rénovation urbaine, désigné un auteur de projet, chargé d'introduire un nouveau dossier de rénovation urbaine

à la Région Wallonne. Elaboré avec le concours de plusieurs citoyens qui ont participé à une promenade à la découverte de notre centre-ville et avec les membres de la commission de rénovation urbaine, ce dossier sera présenté au conseil communal au printemps 2021, à la population et ensuite à la Région Wallonne. C'est l'étape indispensable pour nous permettre d'obtenir de nouveaux subsides et donc d'acquiescer les dernières parcelles de terrain qui nous manquent encore. Nous avons également préparé un premier aménagement à la rue de Charleroi : les maisons du coin de la rue Mintens, c'est-à-dire l'ancienne boulangerie, l'ancien magasin d'articles de ménage et l'ancien magasin de chaussures vont être démolis dans le courant du printemps 2021. A la place viendra un parking et un espace vert en attendant que le projet définitif ne soit sur les rails. De quoi marquer de manière bien visible le début effectif de cette rénovation urbaine !



CET ESPACE PUBLICITAIRE EST DISPONIBLE. INTÉRESSÉ ?
CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION PAR MAIL :
JOURNAL@GENAPPE.BE

LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08

pftaburiaux@skynet.be

www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis

1470 Ways

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be

Tél : 067/79.13.03

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe

Tél : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance